

Addendum au corrigendum du 9 août 2014 à la requête d'appel du 8 août 2014 de la décision ICC-01/05-01/13-612 05-08-2014

Le corrigendum ne concerne que le niveau de confidentialité du document concerné, qui n'avait pas été précisé. Le document est qualifié de "public"

Quelques fautes d'orthographe ont également été corrigées.